

Circulaires 2008/2009 : N°28 (23.1.2009)

Origine : Annick Merlen

Destinataires : Sections départementales, Syndicats, groupements, CE

Objet : Commission exécutive nationale des 20 et 21 janvier

Réf : C28 – CE JANVIER

L'ESSENTIEL : Décisions et compte-rendu de la commission exécutive nationale des 20 et 21 janvier.

Outre la modification de la composition du bureau national (circulaire N°27), la commission exécutive a fait le point sur l'activité de la fédération depuis le mois d'octobre et débattu de différentes questions de vie interne.

Tout d'abord, sur l'actualité immédiate, elle rappelle la nécessité de mobiliser un maximum de retraités pour la journée unitaire de mobilisation interprofessionnelle du 29 janvier.

Rencontres avec les organisations locales de retraités, distribution de tracts, conférences de presse, appels à manifester via internet ou via un bulletin départemental, tout doit être tenté pour réussir cette riposte à la non prise en compte, par les pouvoirs publics, des difficultés des travailleurs, des chômeurs et des retraités.

Deux textes sont à votre disposition :

- le texte des organisations de retraités (cf C26)
- celui adopté par la CE nationale (annexe 1)

D'autre part, afin de renforcer la visibilité de la FGR-FP, vous avez à votre disposition des drapeaux et des badges que vous pouvez commander au siège national (cf C25).

Concernant la vie interne la CE a entendu diverses communications sur le fichier des CE départementales (il en manque encore 25%), le bilan financier 2008 des sections (il en manque une douzaine), les cotisations des syndicats (10 sont à jour sur les 12 plus importants), les dates des assemblées générales (seulement 20% de dates sont arrivées au siège national), le bilan du congrès de Nancy (avec pour la première fois des subventions non négligeables obtenues par l'équipe d'organisation).

D'autre part le budget prévisionnel 2009 a été adopté à l'unanimité et le point a été fait sur le fonctionnement des comités départementaux des retraités et personnes âgées. (CODERPA)

En annexe 2 le rapport du bureau national

En annexe 3 les résumés des interventions

FIN DE CIRCULAIRE (+ annexes = 11 pages)